



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026



TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
Chapitre 1 : Le contexte financier et économique.....	3
A) Le contexte hors zone euro.....	3
B) Le contexte en zone euro.....	4
C) France.....	5
Chapitre 2 : Les lois de finances 2026 – principaux éléments concernant les collectivités locales.....	8
A) Loi spéciale	8
B) Mesures législatives et réglementaires	10
C) L’environnement de notre commune	11
1) La Région Grand Est.....	11
2) Le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle.....	12
3) La Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson	12
Chapitre 3 : Situation financière de la commune en 2025.....	13
A) La section de fonctionnement	13
1) Les recettes réelles de fonctionnement.....	14
2) Les dépenses réelles de fonctionnement	16
B) La section d’investissement	18
1) Le poids de la dette.....	20
2) L’évolution de la dette.....	20
3) Point sur les emprunts	21
4) Investissements 2025.....	21
C) Les ratios d’Epargne et d’endettement.....	21
1) La capacité d’autofinancement (CAF) ou Epargne nette	22
2) La capacité de désendettement.....	23
Chapitre 4 : Les orientations budgétaires 2026	24
A) Les recettes de fonctionnement	24
1) La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).....	24
2) Taxes directes locales.....	24
3) Produits des services, ventes directes, participations	24
4) Autres dotations et recettes	24
B) Les dépenses de fonctionnement.....	25
1) Surveiller et contenir les dépenses de fonctionnement	25
2) Contenir la masse salariale tout en offrant un service de qualité à la population.	25
C) La programmation des investissements.....	25
1) Le remboursement du capital des emprunts	25
2) Les investissements courants	25
3) Les grands projets	26
D) La stratégie de financement.....	28

Première étape du cycle budgétaire, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet au Conseil Municipal de débattre sur les orientations de la collectivité.

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi « NOTRe » a modifié différents éléments constitutifs du DOB en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

En référence au décret n° 2016-841 du 24 juin 2016, le rapport doit traiter :

- Des orientations budgétaires,
- Des engagements pluriannuels envisagés,
- De la structure et de la gestion de la dette.

En référence à la loi de programmation des finances publiques n° 2018-32 du 22 janvier 2018, le rapport présente :

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement,
- L'évolution du besoin de financement.

Outil d'information, le débat d'orientation budgétaire doit permettre aux élus locaux d'avoir une vision objective de l'environnement économique et de la situation de la ville afin d'éclairer leurs choix lors du prochain vote du budget primitif. Il sera pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Chapitre 1 : Le contexte financier et économique

A) Le contexte hors zone euro

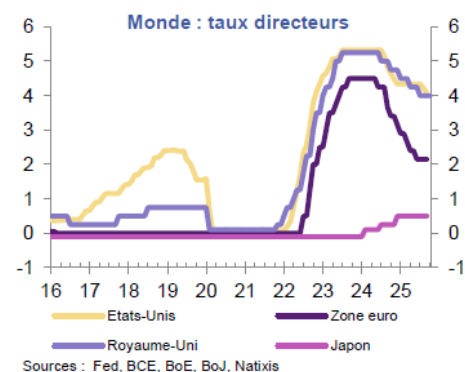
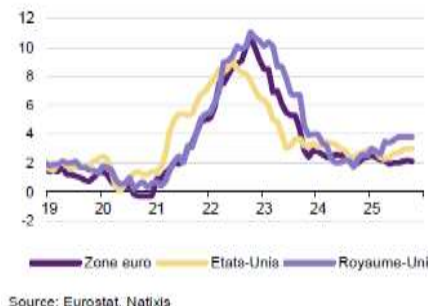
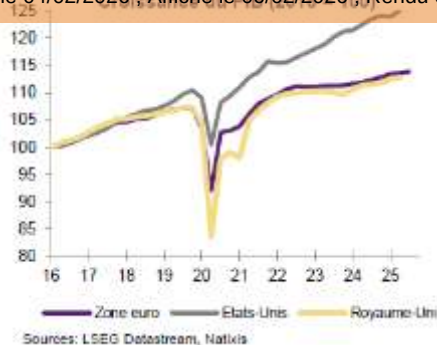
Monde : la croissance mondiale résiste malgré de multiples chocs

Pour les deux prochaines années, il est prévu une croissance mondiale en léger ralentissement, à 2,9 % en 2025 et 2,8 % en 2026, après 3,0 % en 2024. Cela reste une performance remarquable alors que l'activité fait face à de nombreux chocs, à commencer par les droits de douane de l'administration américaine.

Aux États-Unis, l'activité ralentirait à 1,8 % en 2025 et 2026, après 2,8 % en 2024, un rythme qui reste élevé. En zone euro, la croissance est attendue à 1,3 % cette année et serait quasi inchangée en 2026 (1,2 %), même si celle-ci ferait face à des forces contraires (relance de l'investissement en Allemagne, impact négatif des droits de douane). Au Royaume-Uni, la croissance serait proche de celle observée en zone euro (1,4 % en 2025 et 1,2 % en 2026). En Chine, l'activité resterait autour de 5 % (5 % en 2025 et 4,8 % en 2026), malgré les droits de douanes US.

Côté politique monétaire, la Fed poursuivrait son cycle de baisses de taux, tandis que la BCE s'arrêterait à 2 %. La BCE considère qu'elle est « bien positionnée » pour faire face aux différents chocs, ce qui justifie un statu quo à 2 %. La Banque d'Angleterre continuerait son cycle de baisse de taux mais à un rythme prudent compte tenu d'une inflation toujours élevée. Aux États-Unis, la Fed a commencé son cycle de baisses de taux en septembre 2025 et celui-ci se poursuivrait jusqu'en avril 2026 pour un taux terminal à 3 % (borne haute des taux Fed Funds) sur fond de ralentissement du marché du travail et malgré des risques inflationnistes liés aux droits de douane. A rebours, la Banque du Japon augmenterait une dernière fois ses taux en décembre 2025, à 0,75 %.

Les risques sur la croissance mondiale demeurent élevés. Les effets de la hausse des droits de douane ne sont pas encore pleinement ressentis et les tensions géopolitiques avec la Russie et au Moyen-Orient demeurent élevées. A l'inverse, une détente sur les droits de douane, la relance allemande et le virage de la défense en Europe constituent des relais de croissance qui pourraient être supérieurs à nos attentes.



B) Le contexte en zone euro

Zone euro : une croissance en ordre dispersé

Scénario de croissance :

La croissance en zone euro s'établirait à 1,3 % en 2025 puis 1,2 % en 2026 après 0,8 % en 2024. Une partie de la bonne performance de la croissance en zone euro traduit une anticipation des droits de douanes US, avec une forte hausse des exportations de biens européens vers les États-Unis au 1^{er} semestre 2025.

La croissance européenne est tirée par les pays du Sud de l'Europe avec une croissance attendue à 2,9 % en Espagne. La croissance française résiste malgré l'incertitude politique (+0,9 %), alors que l'activité reste faible en Allemagne (0,3 %) et en Italie. L'année prochaine, la croissance allemande redémarrerait (+1,3 %) sous l'effet d'un plan de relance massif, qui bénéficierait à l'ensemble de la zone euro.

Inflation :

L'inflation resterait en moyenne légèrement au-dessus de la cible de la BCE cette année, à 2,1 %, avant de fléchir plus nettement l'année prochaine à 1,7 %, sous les effets cumulés de l'appréciation de l'euro et de la baisse des prix du pétrole et du gaz.

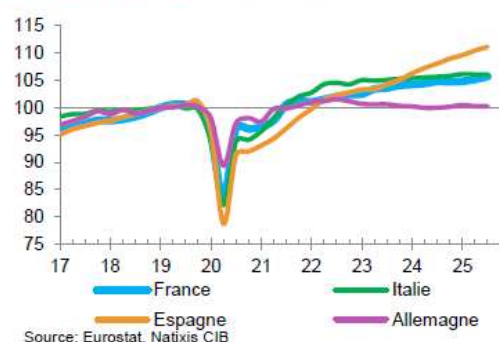
L'inflation hors énergie et alimentation resterait un peu supérieure à 2 %, avec une inflation des services toujours élevée dans certains pays et notamment en Allemagne où le salaire minimum est attendu en hausse de 14 %.

Prévisions

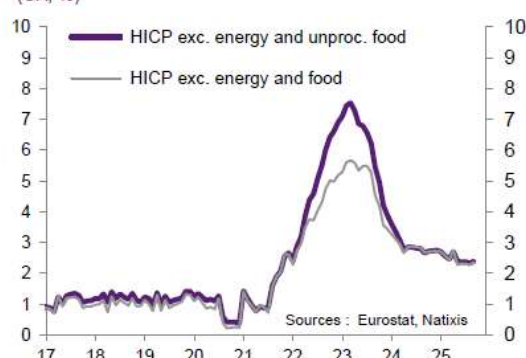
	Croissance du PIB (%)			Inflation (%)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Zone Euro	0,8	1,3	1,2	2,4	2,1	1,7
Allemagne	-0,5	0,3	1,3	2,5	2,2	2,3
France	1,1	0,9	1,0	2,3	1,0	1,3
Italie	0,5	0,5	1,0	1,1	1,7	1,3
Espagne	3,5	2,9	2,1	2,9	2,6	1,7

Source : Natixis CIB

Croissance du PIB (T1-2019 = 100)



Zone euro: Inflation ICPH et inflation sous-jacente (GA, %)



a. L'activité résiste à l'incertitude politique

Croissance : les prévisions anticipent une croissance de 0,9 % en 2025 et 1,0 % en 2026.

La croissance française a été particulièrement dynamique au 3^{ème} trimestre 2025 (+0,5 % T/T) notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française, à commencer par l'aéronautique dont le rythme des livraisons continuerait d'augmenter au cours des prochains trimestres.

L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

Inflation : prévision d'une inflation (IPCH) de 1,0 % en 2025 et de 1,7 % en 2026, après 2,3 % en 2024.

L'inflation française est la plus faible de la zone euro (à l'exception de Chypre), celle-ci ayant été tirée à la baisse par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15 % en février 2025.

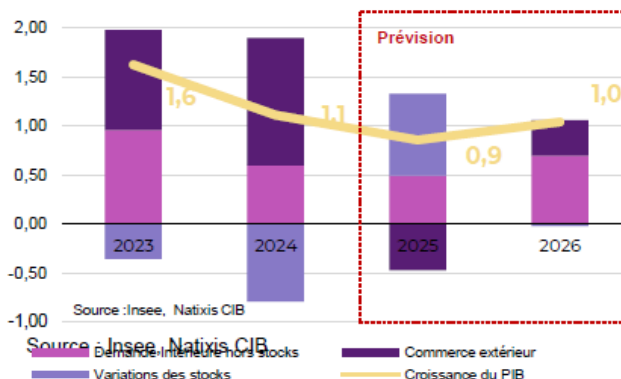
L'inflation française resterait modérée en 2026, ce qui s'explique par la baisse des prix du pétrole et du gaz et l'appréciation de l'euro, la modération des salaires dans un contexte de ralentissement de l'emploi et de croissance légèrement sous le potentiel.

Prévisions

	2024	2025	2026
PIB (MA, %)	1,1	0,9	1,0
Consommation privée (MA, %)	1,0	0,4	0,6
Consommation publique (MA, %)	1,4	1,4	1,0
FBCF (MA, %)	-1,3	-0,2	0,6
Exportations (MA, %)	2,4	0,9	2,8
Importations (MA, %)	-1,3	2,2	1,7
<i>Demande intérieure (contrib., pp)</i>	0,6	0,5	0,7
<i>Commerce extérieur (contrib., pp)</i>	1,3	-0,5	0,4
<i>Variation des stocks (contrib., pp)</i>	-0,8	0,8	0,0
Inflation IPCH (%)	2,3	1,0	1,3
hors énergie et alim. non-transf. (%)	2,4	1,6	1,4

Source : Natixis CIB

Croissance et contribution



b. Le climat de l'emploi se dégrade

Coup de frein sur l'emploi

Au troisième trimestre 2025, l'emploi salarié privé a diminué de 0,3 % après +0,2 % au trimestre précédent (-60 600 emplois après +43 400 emplois). Au cours du trimestre, les contrats d'alternance ont représenté environ les deux tiers de la baisse de l'emploi salarié privé.

Sur un an, l'emploi salarié privé a baissé de 0,5 % par rapport à l'année précédente (-112 100 emplois) ; il s'agit du 4^{ème} trimestre consécutif de baisse d'une année sur l'autre après près de quatre ans d'augmentation (les emplois privés restent 1 million au-dessus de leur niveau du quatrième trimestre 2019).

Ralentissement des salaires

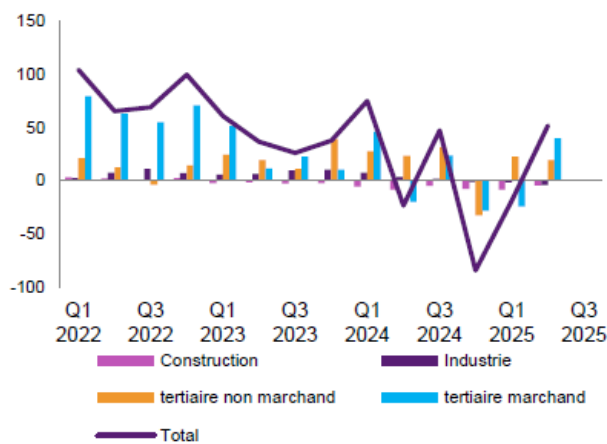
Les salaires horaires (secteur marchand non agricole) ont augmenté de 0,2 % par rapport au trimestre précédent après +0,1 % au premier trimestre, en raison d'une légère augmentation de la prime de partage de la valeur.

En glissement annuel, les salaires horaires ont légèrement ralenti à 2 %, après 2,5 % au 1^{er} trimestre.

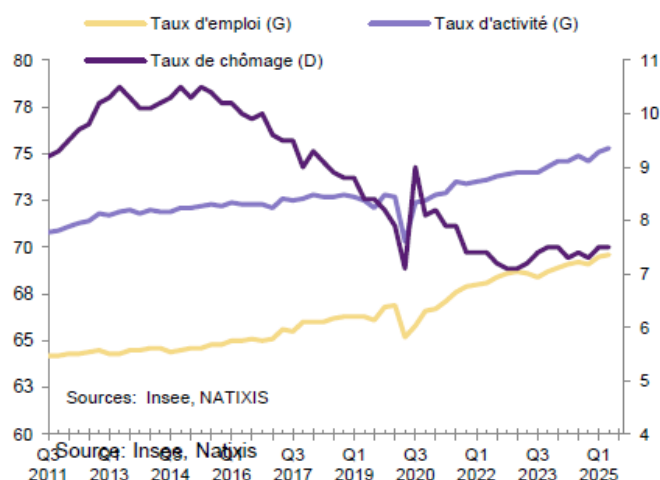
Taux de chômage attendu en 2026

Le taux de chômage (BIT) est resté stable au 2^{ème} trimestre 2025 à 7,5 %. Il augmenterait légèrement en 2026, à 7,6 %, la croissance du PIB étant attendue sous son potentiel l'an prochain dans un contexte d'incertitudes politiques persistantes.

Evolution de l'emploi par secteurs
(milliers d'emplois)



Evolution du marché du travail



c. Budget 2026 : une route semée d'embûches

Le projet de loi de finances 2026 a été soumis au Parlement le 14 octobre 2025, respectant tout juste les 70 jours de délai dont le Parlement doit disposer pour l'examiner et le voter.

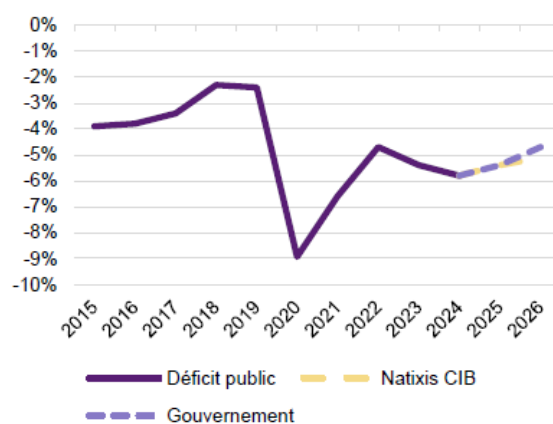
Faute d'adoption, une loi spéciale a été promulguée le 26 décembre 2025.

Prévisions du gouvernement (% PIB sauf mention contraire)

	2024	2025	2026
État	-5,2	-4,3	-4,5
Organismes divers d'administration centrale	-0,1	-0,1	-0,0
Administrations publiques locales	-0,6	-0,5	-0,3
Administrations de sécurité sociale	0,0	-0,3	0,1
Solde public	-5,8	-5,4	-4,7

Sources: Projet de Loi de finances 2026

Déficit public (% PIB)



Prévisions de croissance (PIB volume)

Prévisions annuelles France	2025	2026
Insee (déc. 2025)	+0,9%	/
Banque de France (déc. 2025)	+0,9%	+1,0%
Commission européenne (nov. 2025)	+0,7%	+0,9%
OCDE (déc. 2025)	+0,8%	+1,0%
FMI (oct. 2025)	+0,7%	+0,9%
Gouvernement (PLF 2026)	+0,7%	+1,0%

Prévisions annuelles Zone euro	2025	2026
BCE (déc. 2025)	+1,4%	+1,2%
Commission européenne (nov. 2025)	+1,3%	+1,6%
OCDE (déc. 2025)	+1,3%	+1,2%
FMI (oct. 2025)	+1,2%	+1,1%

Prévisions d'inflation*

Prévisions annuelles France	2026
Insee (déc. 2025)	+1,5 % (sur un an en juin 2026)
Banque de France (déc. 2025) - IPCH	+1,3%
Commission européenne (nov. 2025) - IPCH	+1,3%
OCDE (déc. 2025)	+1,3%
FMI (oct. 2025) - IPCH	+1,5%
Gouvernement (PLF 2026)	+1,3%

Prévisions annuelles Zone euro	2026
BCE (déc. 2025) - IPCH	+1,9%
Commission européenne (nov. 2025) - IPCH	+1,9%
OCDE (déc. 2025) - IPCH	+1,9%
FMI (oct. 2025) - IPCH	+1,9%

*Les prévisions d'inflation sont mesurées par l'indice des prix à la consommation (IPC) ou, si précisé, par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH).

En France, en 2025 et selon les données provisoires publiées par l'Insee le 7 janvier 2026, les prix à la consommation (IPC) ont augmenté de **+0,9% en moyenne** (+0,9% pour l'IPCH également). L'inflation définitive pour l'année 2025 sera connue lors de la prochaine parution Insee (le 15/01/2026).

Évolution des taux d'intérêt



Taux d'intérêt : politique monétaire normalisée, taux longs sous pression

L'inflation en zone euro est globalement revenue à la cible de 2 % de la BCE : elle a atteint 2,4 % en moyenne en 2024 (après 5,4 % en 2023) et 2,1 % en 2025. Cela a permis à la BCE de normaliser ses taux directeurs. Le taux de dépôt a ainsi diminué de 4,00 % en juin 2024 à 2,00 % en juin 2025, soit 8 baisses de 25 points de bases (pb) sur la période. La Présidente de la BCE a indiqué que la Banque Centrale arrivait au terme de son cycle d'assouplissement monétaire, le taux de dépôt étant proche de son niveau "neutre" pour l'économie. Les marchés n'anticipent donc pas d'évolution des taux directeurs courant 2026. Un ralentissement marqué de l'activité en 2026 pourrait inciter la BCE à positionner son taux directeur sous ce niveau, mais ce n'est pas ce qui est anticipé à ce stade.

Cette baisse des taux courts ne s'est pas traduite dans la partie longue des taux en zone euro. En France, le contexte d'instabilité politique continue de jouer sur le niveau du taux à 10 ans de la France (OAT) : la prime de risque de la France s'est tendue depuis la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024. Au total, le taux à 10 ans de la France atteint 3,6 % fin 2025 contre 3,0 % fin 2024. En 2026, l'OAT 10 ans pourrait rester proche de ce niveau avec le maintien d'un spread de taux durablement plus élevé vis-à-vis de l'Allemagne. L'évolution du contexte politique (vote du Budget, stabilité du gouvernement) et la capacité à assainir la trajectoire de finances publiques seront déterminantes dans le courant de l'année et constituent des éléments d'incertitudes importants.

Chapitre 2 : Les lois de finances 2026 – principaux éléments concernant les collectivités locales



La loi spéciale : chronologie des faits



14/10/2025

Dépôt du projet de loi de finances (une semaine après le délai légal)

24/10/2025 Début de l'examen à l'Assemblée nationale (AN) en séance publique

22/11/2025 Rejet de la première partie et transfert au Sénat

27/11/2025 Début de l'examen au Sénat en séance publique

04/12/2025 Adoption de la première partie par le Sénat

15/12/2025 Adoption du PLF par le Sénat en première lecture

19/12/2025 Échec de la Commission mixte paritaire (CMP)



26/12/2025

Promulgation de la loi spéciale (art. 47 Constitution et 45 LOLF)

29/12/2025 Promulgation du **décret n°2025-1397** portant répartition des crédits relatifs aux services votés (art. 47 Constitution) pour assurer la continuité des services publics



30/12/2025

Promulgation de deux circulaires de mise en œuvre du décret :

- [Circulaire interministérielle](#) relative à la mise en œuvre du décret de services votés à compter du 1^{er} janvier 2026 : mise en place d'une régulation budgétaire renforcée
- [Circulaire](#) relative à la gestion budgétaire de l'État et des organismes publics et opérateurs financés par l'État pendant la période des services votés en 2026



13/01/2026

- Reprise de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2026 à l'AN - Commission des finances les 8 et 9 janvier - Séance publique du **13 au 23 janvier**
- Deuxième lecture au Sénat **sans doute à partir du 26 janvier**
- Possibilité d'un texte définitif dans la **première quinzaine de février**

Le 20 janvier 2026, le gouvernement a utilisé l'article 49.3 sur le vote du projet de loi de finances, partie « recettes », pour 2026.

A) Loi spéciale

La loi spéciale promulguée le 26/12/2025, a été publiée au Journal officiel du 27/12/2025. Cette loi spéciale ne remplace pas le budget, elle autorise seulement la perception des impôts et des ressources publiques nécessaires au financement des dépenses publiques essentielles.

Elle contient trois articles :

Art. 1 : en attendant l'entrée en vigueur d'une nouvelle LFI, cet article autorise la perception des ressources de l'État mais aussi des impositions de toutes natures affectées à d'autres personnes morales que l'État. Les impositions des collectivités locales sont donc bien concernées par cet article. Ces dernières percevront les douzièmes de fiscalité conformément aux règles de calcul en vigueur (134,3 Md€ ouverts dans le décret au titre des services votés sur le compte d'avances aux collectivités locales).

Le 04/02/2026, l'article 10 de la loi spéciale de 2024 afin de garantir la perception par les collectivités locales des prélèvements opérés sur les recettes de l'État (cf. dispositions propres aux PSR et à la DGF). Il est reconduit dans la loi de 2025 et dresse la liste des PSR et de leurs montants évalués au montant de la LFI de 2025, soit 45,232 Md€.

Art. 3 : cet article autorise le ministre chargé des finances à **procéder à l'emprunt** jusqu'à l'entrée en vigueur de la LFI.

Une fois la loi spéciale promulguée, le Gouvernement est autorisé à prendre **un décret ouvrant les crédits nécessaires à la continuité des services publics**, à compter du 1er janvier 2026 et dans l'attente d'une loi de finances pour 2026.

Deux circulaires du 30 décembre sont venues apporter des précisions quant à la mise en œuvre de ce décret :

- ✓ la 1ère, signée du Premier Ministre, est relative à la mise en place d'une régulation budgétaire renforcée ;
- ✓ la seconde, signée de la ministre de l'Action et des comptes publics, est relative à la gestion budgétaire de l'État et des organismes publics et opérateurs financés par l'État pendant la période des services votés en 2026.

- 2025 comme plafond mais pas de plancher...

Le décret ouvre des crédits uniquement pour les «services votés», c'est à dire dans la limite des crédits inscrits en loi de finances pour 2025. Cette référence aux niveaux 2025 constitue une limite haute à ne pas dépasser mais les crédits ouverts peuvent être inférieurs.

- sauf la nécessité de poursuivre l'exécution des services publics

Les crédits ouverts doivent permettre a minima le maintien des services publics dans les conditions approuvées par le Parlement pour 2025. La continuité des services publics se traduit notamment par le financement de la rémunération des agents publics, le fonctionnement courant des services et les dispositifs d'interventions obligatoires.

- Un blocage des crédits ouverts est mis en place à l'ouverture de la gestion 2026

La mise à disposition de l'intégralité des crédits n'est pas autorisée. Seuls 25 % de la ressource ouverte en AE et CP seront disponibles en attendant l'avis rendu par le contrôleur budgétaire et comptable ministériel sur la prévision des dépenses du ministère.

- Suspension des dotations, des subventions et des revalorisations salariales

Il est bien précisé qu'aucune dépense nouvelle (sauf urgence nationale) ne sera mise en œuvre.

Des précisions sont apportées pour certaines dépenses :

- seuls seront financés les projets d'investissement déjà en cours de réalisation et ceux relevant d'un besoin urgent ;
- les départs d'agents ne seront remplacés qu'à hauteur des besoins strictement nécessaires pour assurer la continuité des services publics et il n'y aura pas de création nette d'emploi ; il n'y aura pas de revalorisations des barèmes indemnitaires ni de nouvelles mesures catégorielles ;
- les dépenses discrétionnaires, comme les dotations, subventions et soutiens divers, seront suspendues (cf. explications concernant les dotations budgétaires des collectivités locales).

- **Application de ces principes à l'État, ses organismes, aux établissements de sécurité sociale, et aux collectivités territoriales dans le respect du principe de libre administration**

❖ Revalorisation des bases locatives de + 0,8%



❖ Taux de cotisation à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales



❖ Effet de la fraction de correction du potentiel fiscal et du potentiel financier et de l'effort fiscal

Rappel : les lois de finances pour 2021 et 2022 ont modifié le **calcul des indicateurs financiers** (prise en compte des **conséquences des réformes fiscales** - suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, réduction des bases des locaux industriels - et de **nouvelles ressources** pour le calcul du potentiel fiscal, et **réduction des recettes prises en compte** pour le calcul de l'effort fiscal) ; mais ce nouveau calcul n'intervient depuis 2023 que de façon progressive, via la création de **fractions de correction**.

Ces fractions devaient être prises en compte à hauteur de : 90 % en 2023, 80 % en 2024, 60 % en 2025, **40 % en 2026**, 20 % en 2027, avec prise en compte intégrale du nouveau mode de calcul en 2028.

Ces taux ont bien été appliqués pour le calcul du potentiel fiscal et financier des communes et ensembles intercommunaux, et pour le calcul de l'effort fiscal de ces derniers ; cependant ils ont été modifiés pour **l'effort fiscal des communes** : les fractions de correction ont été prises en compte à hauteur de 100 % en 2023, de 90 % en 2024, de 80 % en 2025, elles devraient l'être à hauteur **40 % en 2026***, 20 % en 2027, avec prise en compte intégrale du nouveau mode de calcul en 2028.

Un amendement a été adopté par le Sénat prévoyant pour 2026 une pondération de la fraction de correction de l'effort fiscal des communes de **60 % au lieu de 40 %.*

Evolution de la population

Population au 1er Janvier 2026 : 4 618 habitants
Densité au km ² : 269,8 habitants / km ²

Ce chiffre est pris en compte par la Préfecture pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

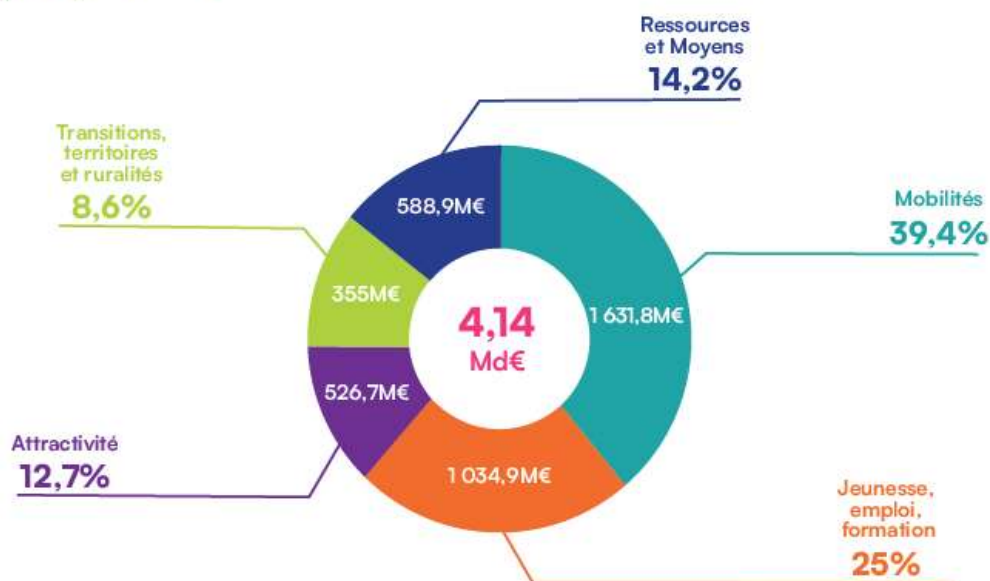
1) La Région Grand Est

La Région Grand Est a voté son Budget Primitif 2026 qui s'élève à près de 4,14 milliards d'euros contre 4,13 milliards en 2025.

Ce budget s'écrit autour des enjeux suivants :

- Prioriser les investissements, moteurs de transformation et de développement, notamment dans les compétences clés qui font vivre les territoires : mobilités, développement économique, jeunesse, formation, agriculture, ruralité, transitions et santé.
- S'assurer que la vie quotidienne des habitants, des entreprises et des collectivités ne soit pas pénalisée par le contexte budgétaire.
- Garantir un usage efficace de l'argent public, en faisant les économies nécessaires pour ne pas creuser la dette de la Région.

BUDGET PRIMITIF 2026 ...



Face au climat d'incertitude, les élus et les élus du Conseil départemental n'ont pas encore adopté le budget 2026 de la collectivité.

3) La Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson

Le budget 2026 sera voté lors d'un Conseil communautaire courant avril 2026.

La CCBPAM souhaite poursuivre les objectifs généraux qu'elle s'efforce d'atteindre chaque année :

- Conserver une dynamique de développement du Bassin de vie comme inscrit dans le projet de territoire ;
- Maintenir un niveau raisonnable d'investissements afin de préparer l'avenir et d'accompagner la relance de l'économie locale ;
- Garantir la stabilité des taux de fiscalité ménage (Taxe foncière et Taxe foncière Non Bâti) ;
- Préserver l'autofinancement pour conserver suffisamment de marges de manœuvre.

Chapitre 3 : Situation financière de la commune en 2025

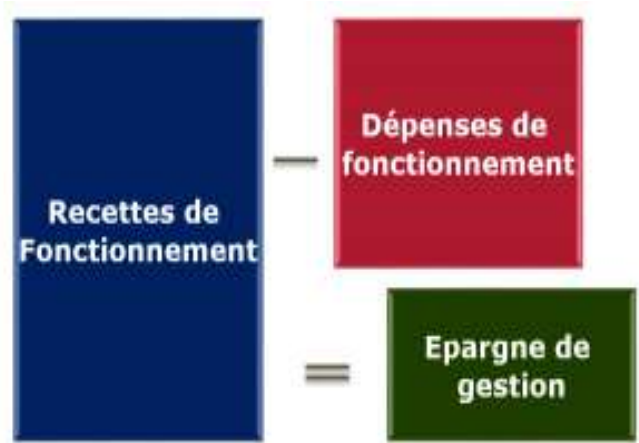
A) La section de fonctionnement

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (estimé)
Recettes totales de fonctionnement (tous budgets)	5 581 236 €	5 729 908 €	6 212 275 €	6 545 916 €	6 843 823 €	6 980 434 €
Budget général	4 438 303 €	4 350 498 €	4 755 682 €	5 097 467 €	5 323 640 €	5 518 227 €
Budget Assainissement	538 040 €	756 455 €	730 823 €	855 401 €	782 019 €	792 275 €
Budget Eau	475 394 €	544 424 €	533 932 €	509 112 €	650 237 €	515 490 €
Budget lotissement Bazonvaux	129 499 €	78 531 €	191 837 €	83 936 €	87 927 €	154 443 €
Recettes réelles de fonctionnement (tous budgets)	5 490 006 €	5 636 470 €	6 115 306 €	6 457 458 €	6 676 890 €	6 898 166 €
Budget général	4 431 880 €	4 344 012 €	4 748 995 €	5 090 981 €	5 316 408 €	5 509 023 €
Budget Assainissement	462 347 €	678 617 €	652 939 €	777 647 €	710 312 €	720 568 €
Budget Eau	466 280 €	535 310 €	525 084 €	504 894 €	646 179 €	514 132 €
Budget lotissement Bazonvaux	129 499 €	78 531 €	188 287 €	83 936 €	3 991 €	154 443 €
Dépenses totales de fonctionnement (tous budgets)	3 541 927 €	3 461 364 €	3 793 590 €	4 266 870 €	4 249 313 €	4 527 174 €
Budget général	2 686 465 €	2 641 167 €	2 847 794 €	3 313 486 €	3 294 279 €	3 459 182 €
Budget Assainissement	522 848 €	499 665 €	521 122 €	596 340 €	613 119 €	654 555 €
Budget Eau	281 646 €	320 532 €	316 772 €	357 043 €	341 915 €	346 206 €
Budget lotissement Bazonvaux	50 968 €	0 €	107 902 €	0 €	0 €	67 232 €
Dépenses réelles de fonctionnement (tous budgets)	2 841 652 €	2 921 345 €	3 088 064 €	3 551 308 €	3 658 823 €	3 890 802 €
Budget général	2 394 245 €	2 488 504 €	2 634 977 €	2 992 081 €	3 100 517 €	3 287 471 €
Budget Assainissement	228 094 €	179 612 €	201 119 €	275 607 €	289 337 €	333 667 €
Budget Eau	219 312 €	253 229 €	248 418 €	283 620 €	268 968 €	265 673 €
Budget lotissement Bazonvaux	0 €	0 €	3 550 €	0 €	0 €	3 991 €
Masse salariale (tous budgets)	1 537 086 €	1 623 468 €	1 729 109 €	1 725 794 €	1 936 790 €	1 959 307 €
Budget général	1 399 800 €	1 486 317 €	1 602 597 €	1 591 501 €	1 785 944 €	1 797 710 €
Budget Assainissement	67 282 €	66 508 €	62 316 €	65 832 €	74 676 €	80 390 €
Budget Eau	70 005 €	70 643 €	64 197 €	68 461 €	76 170 €	81 206 €
Budget lotissement Bazonvaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Les recettes réelles de fonctionnement, en comparaison avec 2024, ont augmenté de 3,31%.
La moyenne depuis 2020 se situe à 6 212 382 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement, en comparaison avec 2024, ont augmenté de 6,34 %.
La moyenne depuis 2020 se situe à 3 325 332 €.

Les charges de personnel ont augmenté de 1,16 % entre 2024 et 2025.



Pour l’année 2025, la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement se traduit par un excédent de fonctionnement dit Epargne de Gestion de 3 007 364 €.

1) Les recettes réelles de fonctionnement

Budget général	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (estimé)	Variation 2025/2024 (en €)	Variation 2025/2024 (en %)
Chapitre 013 : Atténuations de charges	79 675,68 €	6 326,56 €	3 600,92 €	2 719,14 €	8 593,67 €	5 874,53 €	216,04%
Chapitre 70 : Produits des services	262 471,31 €	319 458,58 €	442 237,75 €	438 331,33 €	416 140,50 €	-22 190,83 €	-5,06%
Chapitre 73 : Impôts et taxes	2 251 783,09 €	2 533 935,81 €	2 712 350,78 €	2 794 467,28 €	2 771 428,47 €	-23 038,81 €	-0,82%
Chapitre 74 : Dotations et participations	942 748,90 €	904 736,31 €	946 083,98 €	995 898,33 €	1 025 305,19 €	29 406,86 €	2,95%
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	361 310,07 €	374 693,72 €	359 115,62 €	633 397,37 €	469 434,52 €	-163 962,85 €	-25,89%
Chapitre 76 : Produits financiers	2,50 €	3,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	0,00 €	0,00%
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	76 463,76 €	194 066,43 €	211 812,21 €	6 791,66 €	1 432,00 €	-5 359,66 €	-78,92%
Chapitre 78 : Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				29 023,29 €	162 880,51 €	133 857,22 €	461,21%
Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement reporté	369 556,44 €	415 774,25 €	415 774,25 €	415 774,25 €	653 803,33 €	238 029,08 €	57,25%
TOTAL RRF	4 344 011,75 €	4 748 994,66 €	5 090 980,51 €	5 316 407,65 €	5 509 023,19 €	192 615,54 €	3,62%

Budget Assainissement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (estimé)	Variation 2025/2024 (en €)	Variation 2025/2024 (en %)
Chapitre 70 : Produits des services	618 372,02 €	589 838,17 €	666 460,00 €	494 491,20	491 868,85	-2 622,35 €	-0,53%
Chapitre 74 : Dotations et participations	4 653,00 €	2 201,00 €	3 412,00 €			0,00 €	0,00%
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	55 592,10 €	34 082,54 €	12 088,70 €	76 417,38 €	14 026,21	-62 391,17 €	-81,65%
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	14,56 €	6,11 €		10 808,76	10 808,76 €	100,00%
Chapitre 78 : Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				43 723,42 €	34 964,44	-8 758,98 €	-20,03%
Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €	26 802,99 €	95 680,39 €	95 680,39 €	168 900,01	73 219,62 €	76,53%
TOTAL RRF	678 617,12 €	652 939,26 €	777 647,20 €	710 312,39 €	720 568,27 €	10 255,88 €	1,44%

Budget Eau	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (estimé)	Variation 2025/2024 (en €)	Variation 2025/2024 (en %)
Chapitre 70 : Produits des services	329 629,65 €	313 273,96 €	353 722,34 €	422 521,55	372 976,28	-49 545,27 €	-11,73%
Chapitre 74 : Dotations et participations	0,00 €	0,00 €	1 522,80 €	1 638,00 €	1 646,55	8,55 €	0,52%
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	10 003,48 €	18 752,36 €	3 751,73 €	25 268,01 €		-25 268,01 €	
Chapitre 76 : Produits financiers	1 001,70 €	3 058,05 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	927,00 €	0,00 €	13,05 €	501,36 €	6 195,55	5 694,19 €	1135,75%
Chapitre 78 : Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				44 156,28 €	33 497,59	-10 658,69 €	-24,14%
Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement reporté	193 748,26 €	190 000,00 €	145 884,26 €	152 073,93 €	99 815,77	-52 258,16 €	-34,36%
TOTAL RRF	535 310,09 €	525 084,37 €	504 894,18 €	646 159,13 €	514 131,74 €	-132 027,39 €	-20,43%

Budget Lotissement Bazonvaux	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (estimé)	Variation 2025/2024 (en €)	Variation 2025/2024 (en %)
Chapitre 70 : Produits des services	0,00 €	109 756,00 €	0,00 €	0,00 €	66 516,00 €	66 516,00 €	100,00%
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,54 €	3 990,96 €		-3 990,96 €	
Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement reporté	78 531,47 €	78 531,47 €	83 935,76 €	83 936,30 €	87 927,26 €	3 990,96 €	4,75%
TOTAL RRF	78 531,47 €	188 287,47 €	83 936,30 €	87 927,26 €	154 443,26 €	66 516,00 €	75,65%

TOUS BUDGETS	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (estimé)	Variation 2025/2024 (en €)	Variation 2025/2024 (en %)
Chapitre 013 : Atténuations de charges	79 675,68 €	6 326,56 €	3 600,92 €	2 719,14 €	8 593,67 €	5 874,53 €	216,04%
Chapitre 70 : Produits des services	1 210 472,98 €	1 332 326,71 €	1 462 420,09 €	1 355 344,08 €	1 347 501,63 €	-7 842,45 €	-0,58%
Chapitre 73 : Impôts et taxes	2 251 783,09 €	2 533 935,81 €	2 712 350,78 €	2 794 467,28 €	2 771 428,47 €	-23 038,81 €	-0,82%
Chapitre 74 : Dotations et participations	947 401,90 €	906 937,31 €	951 018,78 €	997 536,33 €	1 026 951,74 €	29 415,41 €	2,95%
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	426 905,65 €	427 528,62 €	374 956,59 €	739 073,72 €	483 460,73 €	-255 612,99 €	-34,59%
Chapitre 76 : Produits financiers	1 004,20 €	3 061,05 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	0,00 €	0,00%
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	77 390,76 €	194 080,99 €	211 831,37 €	7 293,02 €	18 436,31 €	11 143,29 €	152,79%
Chapitre 78 : Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				116 902,99 €	231 342,54 €	114 439,55 €	97,89%
Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement reporté	641 836,17 €	711 108,71 €	741 274,66 €	747 464,87 €	1 010 446,37 €	262 981,50 €	35,18%
TOTAL RRF TOUS BUDGETS	5 636 470,43 €	6 115 305,76 €	6 457 458,19 €	6 760 806,43 €	6 898 166,46 €	137 360,03 €	2,03%

a. La fiscalité

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taux taxe d’habitation	13,27%	13,27%*	13,27%*	13,27%	13,27%	13,27%
Taux taxe foncière sur le bâti	14,00%	31,86%	32,34%	32,34%	32,34%	32,34%
Taux taxe foncière sur le non bâti	28,90%	29,48%	29,92%	29,92%	29,92%	29,92%

* taux Taxe d'Habitation maintenu au taux de 2020 pour les résidences secondaires et la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants

En 2025, les taux n’ont pas évolué.

b. Les dotations

Les dotations ont diminué de 1,33 % en 2025.

Dotations	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2025/2024
Dotation Globale de Fonctionnement	439 210,00 €	434 618,00 €	434 885,00 €	428 941,00 €	423 384,00 €	413 991,00 €	-2,19%
Dotation de solidarité rurale	253 114,00 €	266 952,00 €	282 839,00 €	293 239,00 €	312 668,00 €	314 046,00 €	0,47%
Dotation nationale de péréquation	26 121,00 €	25 131,00 €	25 534,00 €	21 181,00 €	19 063,00 €	17 157,00 €	-9,00%
Dotation biodiversité et aménités rurales				18 721,00 €	18 721,00 €	19 491,00 €	4,11%
TOTAL	718 445,00 €	726 701,00 €	743 258,00 €	743 361,00 €	755 115,00 €	745 194,00 €	-1,33%

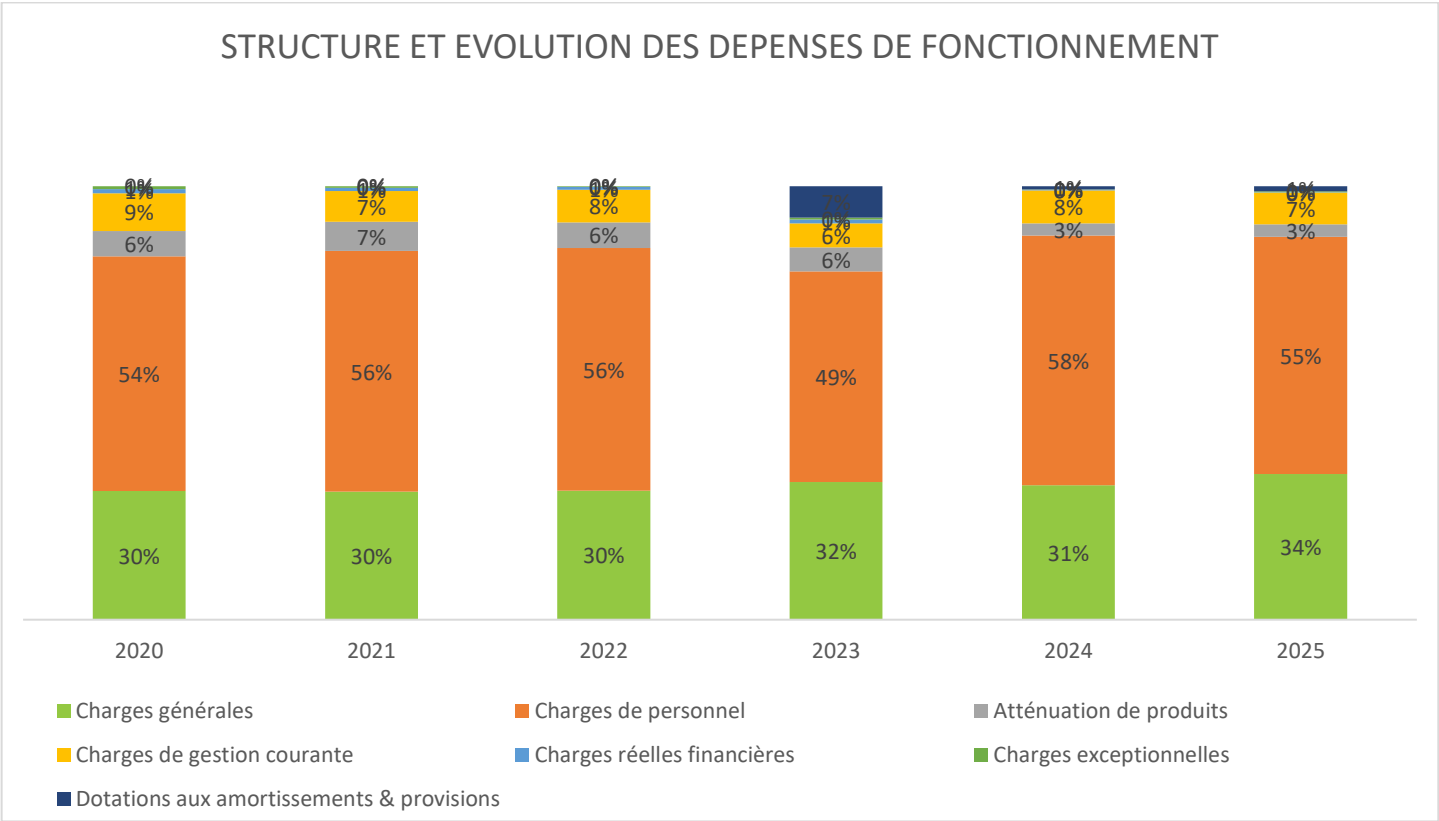
Budget général	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (estimé)	Variation 2025/2024 (en €)	Variation 2025/2024 (en %)
Chapitre 011 : Charges à caractère général	703 760,48 €	704 504,81 €	923 002,93 €	961 617,24 €	1 105 150,78 €	143 533,54 €	14,93%
Chapitre 012 : Charges de personnel	1 486 317,00 €	1 602 596,91 €	1 591 501,49 €	1 785 943,84 €	1 797 709,86 €	11 766,02 €	0,66%
Chapitre 014 : Atténuation de produits	86 343,00 €	86 495,00 €	93 050,00 €	86 644,00 €	96 369,00 €	9 725,00 €	11,22%
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	199 855,52 €	231 008,22 €	195 574,89 €	237 119,18 €	239 155,88 €	2 036,70 €	0,86%
Chapitre 66 : Charges financières	7 924,03 €	6 165,64 €	5 809,78 €	4 115,02 €	2 900,85 €	-1 214,17 €	-29,51%
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	4 304,33 €	4 206,60 €	13 918,20 €	2 397,70 €	6 559,41 €	4 161,71 €	173,57%
Chapitre 68 : Dotations provisions semi-budgétaires	0,00 €	0,00 €	169 223,29 €	22 680,51 €	39 625,07 €	16 944,56 €	74,71%
Chapitre 002 : Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	
TOTAL DRF	2 488 504,36 €	2 634 977,18 €	2 992 080,58 €	3 100 517,49 €	3 287 470,85 €	186 953,36 €	6,03%

Budget Assainissement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (estimé)	Variation 2025/2024 (en €)	Variation 2025/2024 (en %)
Chapitre 011 : Charges à caractère général	89 477,45 €	123 761,33 €	139 554,34 €	150 074,21	199 421,88	49 347,67 €	32,88%
Chapitre 012 : Charges de personnel	66 507,73 €	62 315,54 €	65 831,70 €	74 676,23	80 390,46	5 714,23 €	7,65%
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	3 755,24 €	503,75 €	1 503,89 €	0,97	0,76	-0,21 €	-21,65%
Chapitre 66 : Charges financières	13 555,73 €	13 464,85 €	24 993,97 €	26 537,12	19 533,32	-7 003,80 €	-26,39%
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	6 316,13 €	1 073,83 €	0,00 €	3 084,05	0,00	-3 084,05 €	-100,00%
Chapitre 68 : Dotations aux amortissements, dépréc. & provision	0,00 €	0,00 €	43 723,42 €	34 964,44	34 320,98	-643,46 €	-1,84%
Chapitre 002 : Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DRF	179 612,28 €	201 119,30 €	275 607,32 €	289 337,02 €	333 667,40 €	44 330,38 €	15,32%

Budget Eau	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (estimé)	Variation 2025/2024 (en €)	Variation 2025/2024 (en %)
Chapitre 011 : Charges à caractère général	68 937,23 €	86 390,08 €	64 940,91 €	55 036,81	56 768,64	1 731,83 €	3,15%
Chapitre 012 : Charges de personnel	70 643,18 €	64 196,86 €	68 461,16 €	76 169,60	81 206,47	5 036,87 €	6,61%
Chapitre 014 : Atténuation de produits	109 817,00 €	96 565,00 €	102 499,00 €	102 745,00	96 899,00	-5 846,00 €	-5,69%
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	3 462,17 €	750,90 €	2 113,29 €	2,09	3,65	1,56 €	74,64%
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	369,05 €	514,92 €	1 449,00 €	1 517,04		-1 517,04 €	
Chapitre 68 : Dotations aux amortissements, dépréc. & provision			44 156,28 €	33 497,59	30 795,31	-2 702,28 €	-8,07%
Chapitre 002 : Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	
TOTAL DRF	253 228,63 €	248 417,76 €	283 619,64 €	268 968,13 €	265 673,07 €	-3 295,06 €	-1,23%

Budget Lotissement Bazonvaux	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (estimé)	Variation 2025/2024 (en €)	Variation 2025/2024 (en %)
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 990,96	3 990,96 €	
Chapitre 002 : Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
TOTAL DRF	0,00 €	3 550,00 €	0,00 €	0,00 €	3 990,96 €	3 990,96 €	

TOUS BUDGETS	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (estimé)	Variation 2025/2024 (en €)	Variation 2025/2024 (en %)
Chapitre 011 : Charges à caractère général	862 175,16 €	918 206,22 €	1 127 498,18 €	1 166 728,26 €	1 361 341,30 €	194 613,04 €	16,68%
Chapitre 012 : Charges de personnel	1 623 467,91 €	1 729 109,31 €	1 725 794,35 €	1 936 789,67 €	1 959 306,79 €	22 517,12 €	1,16%
Chapitre 014 : Atténuation de produits	196 160,00 €	183 060,00 €	195 549,00 €	189 389,00 €	193 268,00 €	3 879,00 €	2,05%
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	207 072,93 €	232 262,87 €	199 192,07 €	237 122,24 €	239 160,29 €	2 038,05 €	0,86%
Chapitre 66 : Charges financières	21 479,76 €	19 630,49 €	30 803,75 €	30 652,14 €	22 434,17 €	-8 217,97 €	-26,81%
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	10 989,51 €	5 795,35 €	15 367,20 €	6 998,79 €	10 550,37 €	3 551,58 €	50,75%
Chapitre 68 : Dotations aux amortissements, dépréc. & provision			257 102,99 €	91 142,54 €	104 741,36 €	13 598,82 €	14,92%
Chapitre 002 : Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DRF TOUS BUDGETS	2 921 345,27	3 088 064,24 €	3 551 307,54 €	3 658 822,64 €	3 890 802,28 €	231 979,64 €	6,34%



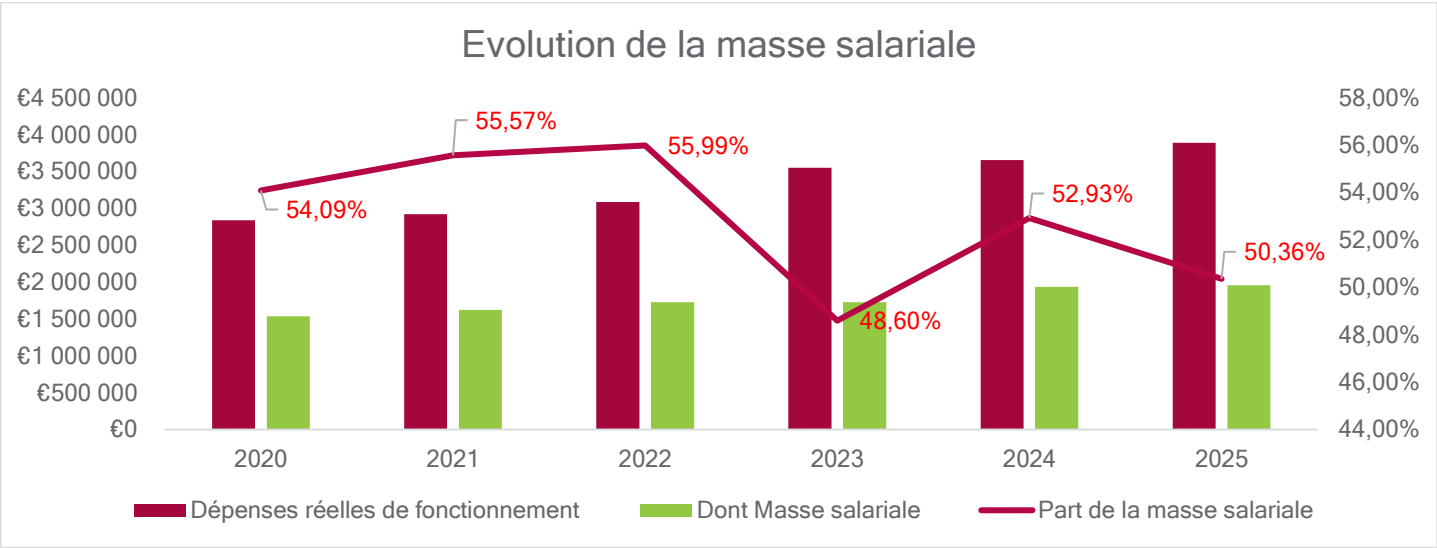
a. Les charges à caractère général

D'un montant de 1 361 341 €, les charges à caractère général sont inférieures de - 350 636 € par rapport au budget prévisionnel. Elles ont cependant augmenté de + 192 675 € soit + 16,49 % par rapport à 2024.

Cette augmentation concerne principalement les dépenses d'électricité et de chauffage ainsi que la maintenance des bâtiments.

Les charges de personnel ont augmenté de + 22 517 € (+1,16%) par rapport à 2024.

Le coût du personnel représente environ 50,36 % des dépenses totales de fonctionnement (52,93 % en 2024).



B) La section d'investissement

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (estimé)
Recettes totales d'investissement (tous budgets)	3 892 300 €	4 296 823 €	4 827 613 €	5 085 674 €	6 460 258 €	7 085 403 €
Budget général	2 645 355 €	3 356 116 €	3 650 641 €	3 905 019 €	4 851 299 €	5 123 656 €
Budget Assainissement	563 085 €	399 534 €	559 140 €	656 143 €	998 155 €	1 207 039 €
Budget Eau	632 892 €	541 172 €	513 480 €	524 512 €	610 804 €	691 468 €
Budget lotissement Bazonvaux	50 968 €	0 €	104 352 €	0 €	0 €	63 241 €
Recettes réelles d'investissement (tous budgets)	2 986 065 €	3 541 519 €	3 954 362 €	4 220 189 €	5 662 927 €	6 379 961 €
Budget général	2 178 020 €	2 988 168 €	3 270 098 €	3 433 691 €	4 462 600 €	4 911 939 €
Budget Assainissement	248 887 €	79 481 €	239 137 €	335 410 €	674 374 €	857 087 €
Budget Eau	559 158 €	473 869 €	445 126 €	451 088 €	525 953 €	610 935 €
Budget lotissement Bazonvaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dépenses totales d'investissement (tous budgets)	3 883 672 €	3 102 337 €	3 855 808 €	3 645 733 €	3 554 755 €	5 227 290 €
Budget général	2 448 997 €	2 160 345 €	3 127 174 €	3 301 676 €	2 989 515 €	3 711 172 €
Budget Assainissement	977 194 €	564 563 €	343 925 €	148 199 €	141 206 €	734 770 €
Budget Eau	159 023 €	129 939 €	133 669 €	49 169 €	277 345 €	634 660 €
Budget lotissement Bazonvaux	298 458 €	247 490 €	251 040 €	146 688 €	146 688 €	146 688 €
Dépenses réelles d'investissement (tous budgets)	3 586 483 €	2 798 613 €	3 591 114 €	3 407 353 €	3 264 898 €	5 075 951 €
Budget général	2 267 459 €	1 943 574 €	2 952 762 €	3 145 267 €	2 787 345 €	3 661 962 €
Budget Assainissement	882 057 €	486 725 €	266 041 €	70 445 €	69 500 €	633 999 €
Budget Eau	138 509 €	120 825 €	124 821 €	44 952 €	261 364 €	633 302 €
Budget lotissement Bazonvaux	298 458 €	247 490 €	247 490 €	146 688 €	146 688 €	146 688 €

Les recettes réelles d'investissement, en comparaison avec 2024, ont augmenté de 12,66 %.

La moyenne depuis 2020 se situe à 4 457 503 €.

Les dépenses réelles d'investissement, en comparaison avec 2024, ont diminué de 55,47 %.

La moyenne depuis 2020 se situe à 3 620 735 €.

Réelles réelles d'investissement

TOUS BUDGETS	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (estimé)	Variation 2025/2024 (en €)	Variation 2025/2024 (en %)
Chapitre 001 : Excédent d'investissement reporté	670 226,90 €	1 607 004,51 €	1 118 493,20 €	1 586 628,84 €	3 052 191,07 €	1 465 562,23 €	92,37%
Chapitre 024 : Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	1 964 954,54 €	1 777 607,48 €	2 116 656,62 €	2 053 008,59 €	2 024 048,44 €	-28 960,15 €	-1,41%
Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues	857 684,90 €	567 235,21 €	983 880,17 €	1 999 840,81 €	1 300 905,64 €	-698 935,17 €	-34,95%
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés	3 522,20 €	2 284,00 €	1 158,92 €	5 274,62 €	2 565,00 €	-2 709,62 €	-51,37%
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	230,45 €	0,00 €	500,67 €	0,00 €	-500,67 €	-100,00%
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Chapitre 26 : Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 573,47 €	0,00 €	-4 573,47 €	-100,00%
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Chapitre 45 : Comptabilité distincte rattachée	45 130,20 €	0,00 €	0,00 €	13 099,60 €	250,81 €	-12 848,79 €	-98,09%
TOTAL RRI TOUS BUDGETS	3 541 518,74 €	3 954 361,65 €	4 220 188,91 €	5 662 926,60 €	6 379 960,96 €	717 034,36 €	12,66%

Dépenses réelles d'investissement

TOUS BUDGETS	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025 (estimé)	Variation 2025/2024 (en €)	Variation 2025/2024 (en %)
Chapitre 001 : Déficit d'investissement reporté	661 599,30 €	412 518,26 €	146 688,20 €	146 688,20 €	146 688,20 €	0,00 €	0,00%
Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés	121 404,94 €	162 865,86 €	207 623,23 €	159 369,04 €	116 100,41 €	-43 268,63 €	-27,15%
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	145 028,56 €	192 415,57 €	121 455,49 €	177 932,80 €	232 221,09 €	54 288,29 €	30,51%
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées	49 022,86 €	0,00 €	67 520,62 €	114 274,79 €	250,81 €	-114 023,98 €	-99,78%
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	1 075 763,01 €	537 294,77 €	537 525,06 €	249 601,67 €	465 639,26 €	216 037,59 €	86,55%
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	738 794,79 €	2 256 379,09 €	2 326 539,94 €	2 399 358,23 €	4 049 051,42 €	1 649 693,19 €	68,76%
Chapitre 26 Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 573,47 €	0,00 €	-4 573,47 €	-100,00%
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €	
Chapitre 45 : Comptabilité distincte rattachée	0,00 €	29 640,00 €	0,00 €	13 099,60 €	0,00 €	-13 099,60 €	-100,00%
TOTAL DRI TOUS BUDGETS	2 798 613,46 €	3 591 113,55 €	3 407 352,54 €	3 264 897,80 €	5 075 951,19 €	1 811 053,39 €	55,47%

La dette communale est très faible comparée aux communes de la même strate.

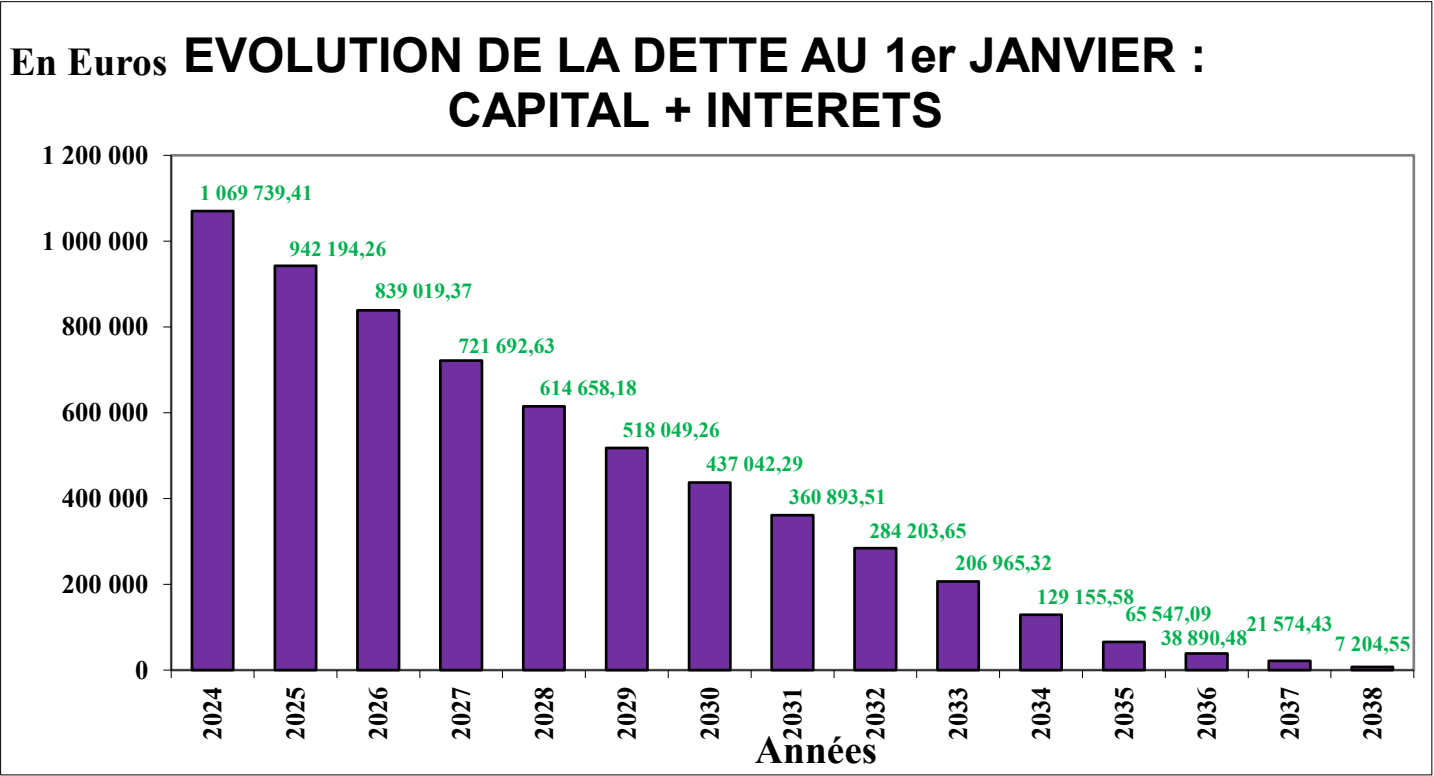
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encours (dette) au 31/12/N	1 396 466 €	1 277 034 €	1 166 495 €	1 054 751 €	941 771 €	828 124 €
Annuité de la dette	165 291 €	140 976 €	129 434 €	141 444 €	143 455 €	136 967 €
dont capital	139 257 €	119 433 €	110 538 €	111 745 €	112 980 €	114 246 €
dont intérêts	26 034 €	21 544 €	18 896 €	29 699 €	30 475 €	22 722 €
Nombre d'habitants	4807	4817	4750	4697	4642	4618
Poids de la dette par habitant	291 €	265 €	246 €	225 €	203 €	179 €
Poids des remboursement/habitant/an	34 €	29 €	27 €	30 €	31 €	30 €

Le remboursement annuel du capital et le paiement des intérêts représente environ 30 €/an/habitant et le poids de la dette représente environ 179 €/habitant ; contre 653 €/habitant dans le département (source 2023).

En comparaison avec les communes de la même strate, Dieulouard a un niveau d'endettement plus faible, calculé en nombre d'habitants, que ce soit au niveau local ou national.

	Montant en €	Montant en € par hab. pour la catégorie démographique			
Dette		Notre Commune	Département	Région	National
Encours total de la dette au 31/12/2025	828 124 €	179 €/hab.	653 €/hab.	577 €/hab.	710 €/hab.
Annuités des dettes bancaires et assimilées	136 967 €	30€/an/hab.	85€/an/hab.	85 €/an/hab.	93 €/hab.

2) L'évolution de la dette



La commune n'a contracté aucun emprunt toxique.

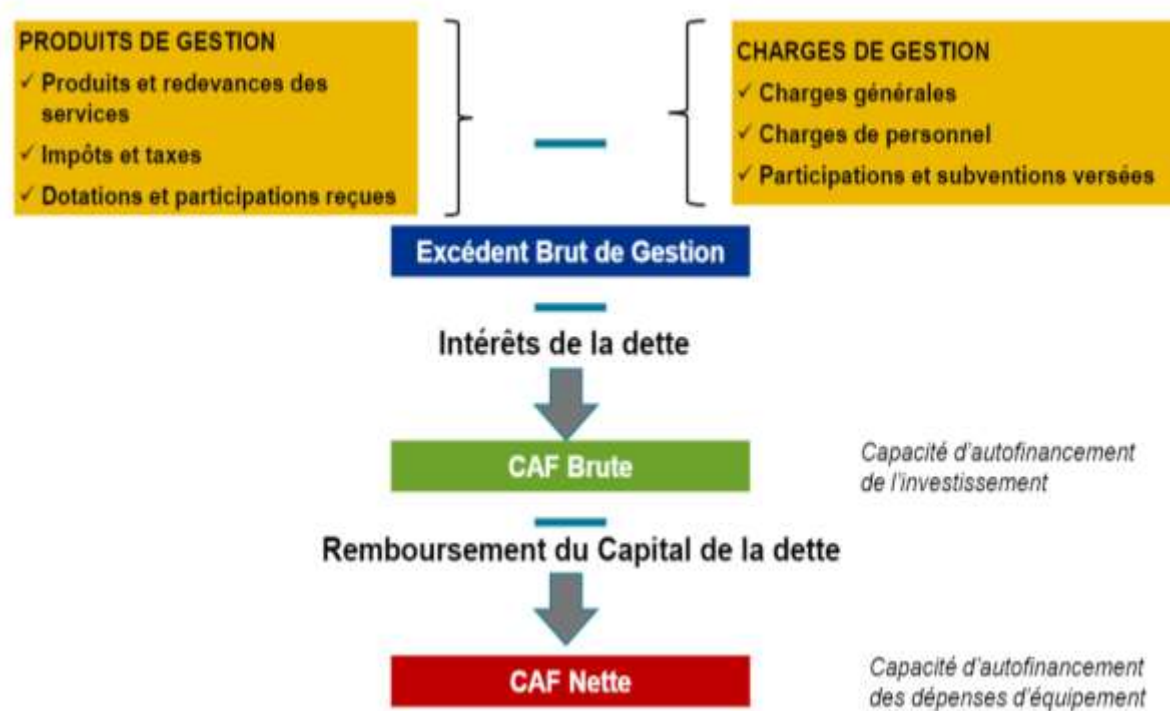
Budget	Etablissements	Type d'emprunt	Fin d'engagement	Capital restant dû au 31/12/2025	Montant de l'emprunt initial	Libellé
Général	CREDIT MUTUEL	Taux fixe	30/01/2029	65 928,74 €	250 000,00 €	TRAVAUX DIVERS INVESTISSEMENT
Général	CAISSE EPARGNE	Taux fixe	20/06/2027	34 504,08 €	136 417,44 €	TRAVAUX DIVERS INVESTISSEMENT
Général	CAF 54	Taux fixe	01/10/2033	66 126,40 €	165 316,00 €	PRET CAF POLE ENFANCE
Assainissement	CREDIT MUTUEL	Taux fixe	30/06/2038	164 558,23 €	250 000,00 €	TRAVAUX ASSAINISSEMENT
Assainissement	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	Taux révisable	01/05/2034	188 635,62 €	400 000,00 €	TRAVAUX ASSAINISSEMENT
Assainissement	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL	Taux fixe	01/11/2034	180 000,00 €	400 000,00 €	TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2014
Assainissement	CRCA LORRAINE	Taux variable	14/03/2036	128 371,13 €	300 000,00 €	EMPRUNT STEP 2010 ASS4
				828 124,20 €	1 901 733,44 €	

4) Investissements 2025

Le montant des investissements pour tous les budgets est de 5 075 951 €.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (estimé)
Montants des dépenses réelles de la section d'investissement (hors restes à réaliser)	3 586 483 €	2 798 613 €	3 591 114 €	3 407 353 €	3 264 898 €	5 075 951 €
Montant des dépenses réelles de la section d'investissement par habitant	746 €	581 €	756 €	725 €	703 €	1 099 €
Nbre d'habitants	4807	4817	4750	4697	4642	4618

C) Les ratios d'Epargne et d'endettement



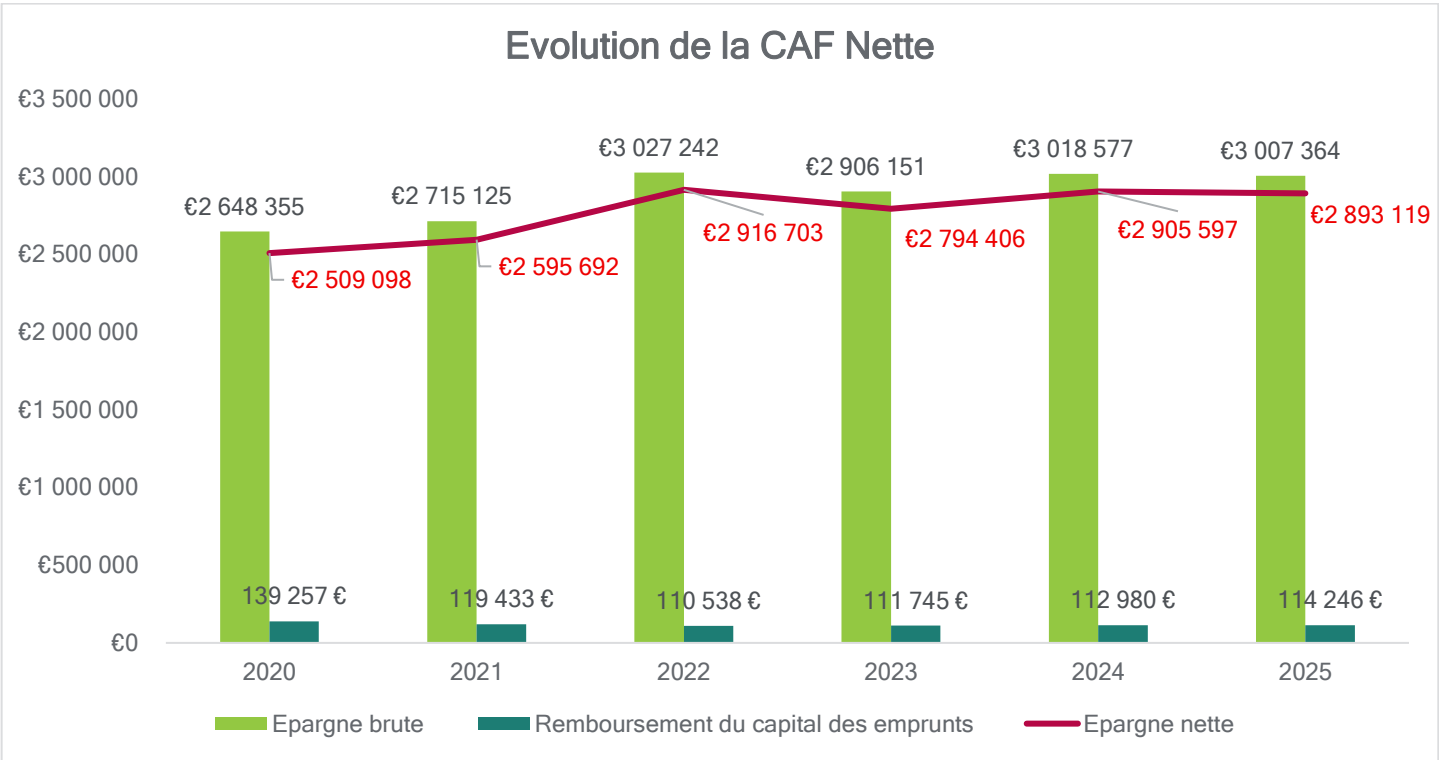
La **capacité d'autofinancement brute** (CAF brute) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement.

La CAF brute est en priorité affectée au **remboursement des dettes en capital**.
La **capacité d'autofinancement nette** (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le **reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement**. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

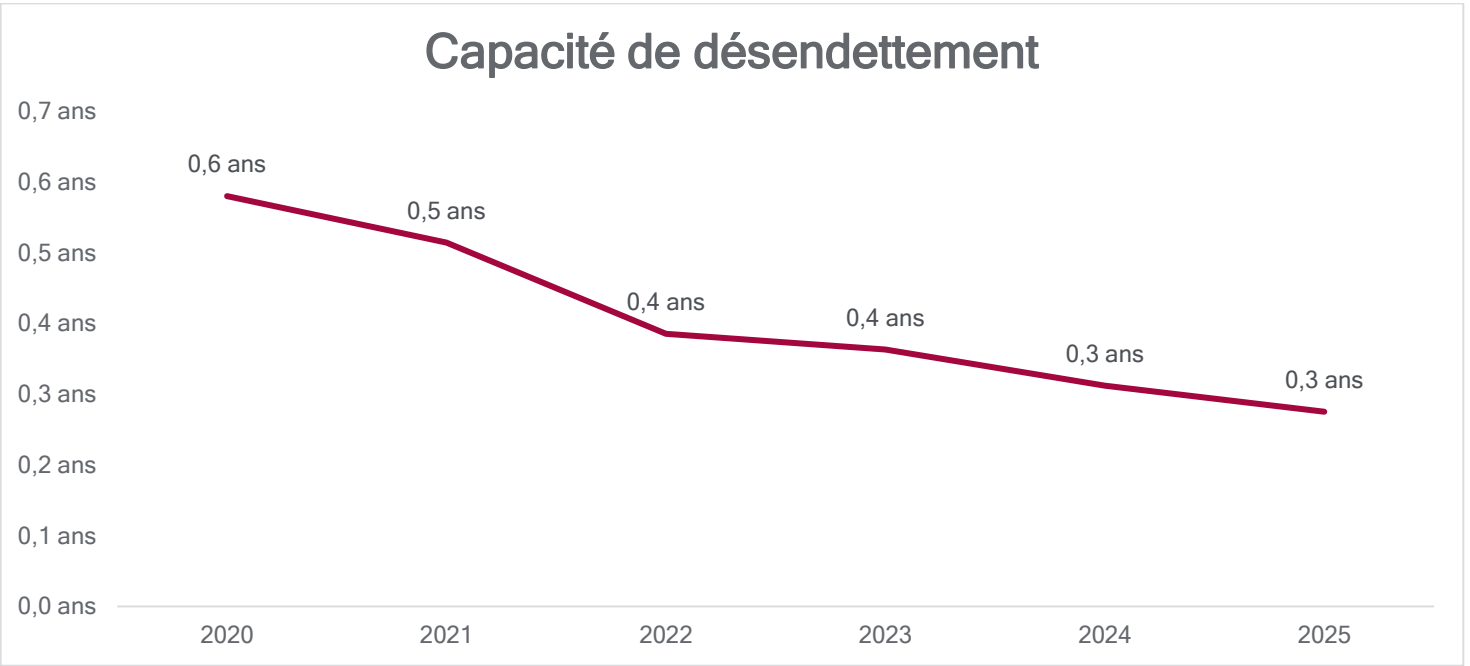
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes réelles de fonctionnement	5 490 006 €	5 636 470 €	6 115 306 €	6 457 458 €	6 676 890 €	6 898 166 €
Dépenses réelles de fonctionnement	2 841 652 €	2 921 345 €	3 088 064 €	3 551 308 €	3 658 313 €	3 890 802 €
Epargne brute	2 648 355 €	2 715 125 €	3 027 242 €	2 906 151 €	3 018 577 €	3 007 364 €
Remboursement du capital des emprunts	139 257 €	119 433 €	110 538 €	111 745 €	112 980 €	114 246 €
Epargne nette	2 509 098 €	2 595 692 €	2 916 703 €	2 794 406 €	2 905 597 €	2 893 119 €



Depuis plusieurs années, la commune dégage une CAF nette suffisante pour le remboursement du capital de la dette et pour la poursuite de nouveaux investissements structurants.

La commune poursuit son désendettement.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CAF brute	2 648 355 €	2 715 125 €	3 027 242 €	2 906 151 €	3 018 577 €	3 007 364 €
Remboursement du capital des emprunts	139 257 €	119 433 €	110 538 €	111 745 €	112 980 €	114 246 €
CAF nette	2 509 098 €	2 595 692 €	2 916 703 €	2 794 406 €	2 905 597 €	2 893 119 €
Encours au 31 décembre	1 535 723 €	1 396 466 €	1 166 495 €	1 054 751 €	941 771 €	827 525 €
Capacité de désendettement	0,6 ans	0,5 ans	0,4 ans	0,4 ans	0,3 ans	0,3 ans



La préanalyse de la situation financière 2026 de la commune nous permet de constater une situation favorable pour poursuivre la mise en œuvre des projets communaux.

A) Les recettes de fonctionnement

1) La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

La dotation forfaitaire d'une commune est composée :

- Du montant de dotation forfaitaire perçu (notifié) en 2025 ;
- D'une part liée, dans le cas général, à la variation de la population entre 2025 et 2026 (cette part est négative en cas de perte d'habitants et positive en cas de hausse de population) ;
- D'un écrêtement appliqué sur la dotation forfaitaire pour les communes dont le potentiel fiscal par habitant dépasse un certain seuil.

Considérant que la population INSEE a légèrement diminué pour 2026 (4618 habitants contre 4642 pour 2024), le montant de la DGF va déjà diminuer d'environ 2 000 €.

Au regard du contexte politique actuel, il est difficile d'estimer le montant global de la DGF. Si les mesures discutées actuellement sont votées, la DGF devrait être de 410 000 €.

2) Taxes directes locales

Les valeurs locatives augmenteront de 0,8 % en 2026 contre 1,7 % en 2025.

Ces valeurs servent de base à l'élaboration du budget des taxes.

3) Produits des services, ventes directes, participations

Le même niveau de recettes est projeté pour les produits des services et ventes directes : accueil périscolaire, cantine, concessions, droits de place, locations immobilières, locations de salles...
Soit une recette estimée qui sera de l'ordre de 410 000 euros.

4) Autres dotations et recettes

La **dotation de solidarité Rurale (DSR)** devrait être maintenue en 2026 (environ 314 000 €).

Les dotations communautaires devraient rester constantes :

- **L'Attribution de compensation (ACM)** : environ 361 000 €
- **La Dotation de solidarité communautaire (DSC)** : environ 69 000 €

La **Dotation biodiversité et aménités rurales** devrait être maintenue en 2025 (environ 19 000 €).

La **Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)** acquittée par les fournisseurs d'électricité nous apporte une recette estimée à 90 000 € pour 2026.

La **Taxe sur les pylônes** permet de percevoir environ 45 000 euros par an.

Enfin la **Taxe additionnelle aux droits de mutation à titre onéreux** est restée relativement dynamique malgré la hausse des taux d'intérêts (92 876 € perçus). Nous partirons sur une recette de 90 000 € pour 2026.

1) Surveiller et contenir les dépenses de fonctionnement

Comme nous l'avons vu précédemment, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de + 6,34 % pour les raisons évoquées.

Il reste donc indispensable de poursuivre la recherche de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

Au-delà d'autres investissements permettant d'aboutir à des économies d'énergie (exemple : isolation, éclairage led ...), la rationalisation des dépenses de gestion courante doit se poursuivre (électricité, fournitures, ...).

2) Contenir la masse salariale tout en offrant un service de qualité à la population.

Les dépenses de personnel représentent le plus gros poste de dépenses du budget de la section de fonctionnement avec plus de 50,36 % en 2025.

L'objectif pour 2026 est de contenir l'évolution de notre masse salariale (en tenant compte du glissement vieillesse technicité et des réformes gouvernementales) tout en conservant un personnel qualifié pour offrir un service de qualité à la population.

C) La programmation des investissements

Nous avons la volonté de veiller à l'entretien de nos bâtiments communaux tout en engageant des investissements conformes aux engagements que nous avons pris vis-à-vis des habitants.

1) Le remboursement du capital des emprunts

Le remboursement du capital augmente au fur et à mesure que la charge des intérêts diminue.
Pour 2026, il sera de 115 542 €.

2) Les investissements courants

La commune possède un patrimoine important (bâtiments, écoles, logements) qu'il faut entretenir régulièrement.

Chaque année, nous devons consacrer entre **100 000 et 150 000 euros** pour les investissements structurels nécessaire à la vie de ce patrimoine.

a. La poursuite et l'achèvement des projets

Marchés et/ou travaux en cours

Budget principal

- Rénovation thermique du Centre socioculturel
- Aménagement de l'entrée Nord dont enfouissement des réseaux secs
- Sécurisation du passage à niveau PN9
- Extension de la vidéoprotection
- Travaux de gestion des pollutions des sols des anciens sites Milandri et UFP
- Maîtrise d'œuvre pour la construction du Centre Technique Municipal
- Maîtrise d'œuvre pour l'extension et la rénovation de la salle multi-activités
- Enfouissement des réseaux secs rue de la Quemine et rue Jean Jaurès
- Rénovation thermique de l'école Jean Jaurès
- Marché pluriannuel de travaux d'amélioration localisée de la voirie 2023-2026

Budget Assainissement

- Remplacement de la conduite rue de la Quemine
- Fourniture et pose d'un déflecteur hydraulique pour la STEP
- Révision de la STEP

Budget eau

- Remplacement des automatismes (Principal et Reprise)
- Etude concernant la sécurisation de l'alimentation en eau
- Etude pour la réfection d'un château d'eau
- Marché pluriannuel de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et remplacement des branchements plomb 2023-2026 (Rue Jean Jaurès et rue de la Quemine)

Etudes en cours et/ou marchés de travaux prêts à être lancés

Budget principal

- Stade Marcel Crusem : réalisation d'un terrain Futsal extérieur, mise en place d'un arrosage automatique avec utilisation des eaux pluviales, créations de tribunes pour le rugby
- Construction du Centre Technique Municipal
- Travaux de consolidation et restauration de la façade est du château
- Etude pour l'extension et la rénovation de la salle multi-activités + désimperméabilisation du parking et création d'ombrières
- Etude de restructuration de la salle Hofheim
- Enfouissement des réseaux secs rue bois le Prêtre et rue Hamonvaux

Budget eau

- Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau
- Maîtrise d'œuvre et travaux de réfection d'un château d'eau

Budget principal

- Acquisition d’un tracteur avec brosse de désherbage et matériel de salage
- Aires de jeux
- Etude concernant le bâtiment des moines
- Etude pour la création d'un parc, d’une voirie et d’un parking "Rue Royale"
- Rénovation de logements communaux
- Etude pour la création d’une voie douce route de villers
- Eglise : travaux de sécurisation du balcon + rénovation du chauffage + sécurisation contre le vol

Dans la continuité des années précédentes, des travaux de renouvellement de voiries seront réalisés.

Budget eau

- Remplacement de conduites d’eau pour l’année 2026
- Diagnostic + travaux de réfection d’un château d’eau
- Acquisition d’un véhicule

Les tableaux ci-dessous ne sont pas des engagements mais un prévisionnel évolutif.

		Budget Investissements - planification (en euros TTC)	
Budget	Investissements	2026	2027
Général	Travaux de gestion des pollutions des sols des anciens sites Milandri et UFP	1 700 000,00 €	200 000,00 €
Général	Travaux de consolidation et restauration de la façade est du château	590 000,00 €	1 100 000,00 €
Général	Extension de la vidéoprotection	15 000,00 €	
Général	Borne de recharge parking du billu	12 043,00 €	
Général	Murs pierres sèches	15 000,00 €	
Général	Etude pour la création d'un parc, d’une voirie et d’un parking "Rue Royale"	25 000,00 €	
Général	Rénovation thermique du Centre socioculturel	61 000,00 €	
Général	Stade Marcel Crusem : pose de panneaux photovoltaïques	80 000,00 €	
Général	Aménagement de l’entrée Nord dont enfouissement des réseaux secs	980 000,00 €	
Général	Rénovation thermique de l’école Jean Jaurès	960 000,00 €	440 000,00 €
Général	Sécurisation du passage à niveau PN9	570 000,00 €	
Général	Maîtrise d’œuvre + travaux pour la construction du Centre Technique Municipal	1 000 000,00 €	900 000,00 €
Général	Marché pluriannuel de travaux d’amélioration localisée de la voirie 2023-2026	288 000,00 €	
Général	Etude de rénovation thermique pour la salle Hofheim	25 000,00 €	
Général	Enfouissement des réseaux rue de la Quemine et rue Jean Jaurès	573 000,00 €	
Général	Plantations de haies	25 000,00 €	
Général	Maîtrise d’œuvre désimperméabilisation du parking et création d’ombrières	25 000,00 €	
Général	Maîtrise d’œuvre travaux d’extension et rénovation de la salle multi-activités	50 000,00 €	
Général	Logiciels	5 000,00 €	
Général	Matériel Bureau et informatique	10 000,00 €	
Général	Mobilier	2 000,00 €	
Général	Véhicules	100 000,00 €	
Général	Emprunts	115 541,67 €	105 308,12 €
Général	Terrain nu	100 000,00 €	
Général	Travaux de patrimoine	150 000,00 €	
Général	Aires de jeux	30 000,00 €	
Général	Enfouissement des réseaux rue Bois le Prêtre et rue Hamonvaux	150 000,00 €	
Général	Création d’un nouveau terrain Futsal + arrosage automatique + tribunes rugby	255 000,00 €	
Général	Lutte contre le ruissellement	288 000,00 €	
Général	Etude pour la création d’une voie douce route de villers	25 000,00 €	
Général	Eglise : travaux de sécurisation du balcon + rénovation du chauffage + sécurisation contre le vol	100 000,00 €	
TOTAL		8 324 585 €	2 745 308 €

		Budget Investissements - planification (en euros TTC)
Budget	Investissements	2026
Assainissement	Travaux concernant le Saut des Maly	1 156,00 €
Assainissement	Révision de la STEP	30 000,00 €
Assainissement	Fourniture et pose d'un déflecteur hydraulique pour la STEP	45 600,00 €
TOTAL		76 756 €

		Budget Investissements - planification (en euros TTC)
Budget	Investissements	2026
Eau	Véhicule	30 000,00 €
Eau	Remplacement des automatismes (Principal et Reprise)	60 000,00 €
Eau	Marché pluriannuel de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et remplacement des branchements plomb 2023-2026	288 000,00 €
Eau	Travaux concernant le Saut des Maly	70 026,00 €
Eau	Diagnostic + Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau	375 000,00 €
Eau	Diagnostic du château d'eau	200 000,00 €
TOTAL		933 026 €

D) La stratégie de financement

Le besoin de financement se mesure en section d'investissement. Il est égal à l'excédent des dépenses sur les recettes réalisées au cours de l'exercice, y compris les restes à réaliser.

Il est couvert par les « réserves » internes de la collectivité (excédent de fonctionnement reporté) et peut également nécessiter des emprunts nouveaux.

Compte tenu des travaux planifiés pour un château d'eau et pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable, un emprunt sera nécessaire pour le budget annexe Eau.

Au-delà du partenariat au sein du bloc local entre la Ville et la Communauté de communes, la recherche et la mobilisation de financeurs extérieurs continuera de faire partie de notre stratégie de financement. DETR, DSIL, FNADT, Fonds Vert, FIPD, Région Grand Est, Département, Agence de l'Eau, SDE 54, PNRL, Fondation du patrimoine, Agence Nationale du Sport, FFF, appels à projets nationaux, financements européens, ..., sont autant de partenaires qui seront mobilisés.

Conclusion

Le contexte particulièrement instable de l'élaboration budgétaire 2026 met l'ensemble des collectivités dans l'expectative. Leur contribution au redressement des comptes publics n'est pas encore votée mais, quoi qu'il en soit, elle aura un impact sur le budget de notre collectivité.

Pour autant, la commune de Dieulouard souhaite maintenir ses priorités portées depuis le début du mandat : poursuivre notre programme d'investissement pour la transition écologique, l'adaptation de notre ville au réchauffement climatique et l'amélioration du cadre vie, maintien d'un haut niveau de service public rendu au quotidien, maintien de notre soutien aux associations, et ce sans augmentation du taux de la part communale des impôts locaux.

Nous poursuivrons donc notre recherche de l'équilibre budgétaire qui se fera aussi bien sur le plan des économies de fonctionnement à travers le plan de maîtrise des dépenses qu'à travers l'exploration de ressources nouvelles.